



Le MOT du PRESIDENT

p. 1

PETITE PAGE D'HISTOIRE

**La recherche et ses
trouvailles**

p. 2-3

**RESTAURATION et
CHANTIERS**

p. 3

**PROGRAMME
CULTUREL**

p. 4

COTISATIONS

La cotisation 2006 est à régler dès maintenant. N'attendez pas d'oublier et envoyez votre adhésion par chèque à l'ordre de **ACBR** - à adresser à Pierre COING-BOYAT
167 chemin de la Garoudière
38560 JARRIE

15 € (couples - 2 cartes)
10 € (individuels - 1 carte)

EDITORIAL

Chers adhérents,

La saison 2005 a été un bon cru pour notre association.

Nous avons en partenariat avec la mairie de Jarrie établi un plan de gestion municipal du château de Bon Repos. Celui-ci a été présenté lors des journées du Patrimoine. Il permet de lister pour les années à venir un certain nombre de travaux à réaliser au château. C'est ainsi que l'été dernier au mois de juillet, s'est déroulé un chantier de jeunes, financé par la municipalité et encadré par le GILIF. Ce chantier a eu pour but de purger le mur de la courtine Est ainsi que la tour attenante et de remonter l'ensemble à la hauteur d'origine.

Les bénévoles continuent d'œuvrer le 3ème dimanche de chaque mois pour préserver le château ; ils ont accompli un gros travail et changé les marches de l'entrée.

Les spectacles variés et nombreux ont encore enchanté les caves et la cour de Bon Repos.

Les journées du Patrimoine ont été un franc succès, avec le retour pour 3 jours des volets du retable dans la chapelle à leur place originelle, le nombre impressionnant de visiteurs, le spectacle dans les caves et la remise des médailles de la ville de Jarrie à Micheline HAUSS, Robert AILLAUD et Pierre COING-BOYAT, pour leur action au service de l'histoire et du Patrimoine.

Nous allons nous retrouver le jeudi 20 avril 2006, à 20h30 au château pour notre assemblée générale.

C'EST UN MOMENT TRES IMPORTANT.

Au cours de celle-ci, sont présentés les différents rapports sur la vie associative, pour l'année écoulée. C'est un temps fort qui permet aux adhérents, au conseil d'administration et au bureau de pouvoir se rencontrer et discuter.

Pierre Coing-Boyot nous fera une projection de photos de parties et détails du château que certains ne soupçonnent pas, avec un commentaire comme il sait le faire. Nous clôturerons cette assemblée générale par le pot de l'amitié.

Vérifiez si vous êtes bien à jour de votre cotisation 2005, et si vous ne pouvez être présent, pensez bien à nous retourner votre pouvoir.

Marc ROBERT

ASSEMBLEE GENERALE

Elle se tiendra dans les caves du château le jeudi 20 AVRIL 2006 à 20h30. Vous êtes tous convoqués.

Une projection de photos numériques suivra pour une bonne demi-heure :
« Causerie sur les curiosités, mystères et interrogations de BON REPOS »

VENEZ NOMBREUX

Petite page d'histoire

La recherche et ses trouvailles (suite)

Nous reprenons l'histoire des personnages de Bon Repos, après la parenthèse sur les fresques de la chapelle et les volets de retable, objets du numéro 39 de cette revue.

Nous avons abandonné Louis Armuet après son refus d'être premier consul de Grenoble en 1590. C'est le premier consul sortant qui a finalement repris la place, Claude Basset, dont le père Félix avait aussi été premier consul.

Mais d'autres aspects de la vie de Louis Armuet sont à signaler, en revenant un peu en arrière dans le temps. En effet, alors qu'il était encore gouverneur d'Embrun, il avait été "député" aux Etats Généraux du Royaume, auprès du Roi Henri III avec Aymar Meyssonier, et pour leur retour de Paris, ils avaient un sauf-conduit dont vous avez pu lire le contenu dans le numéro 25 de Clé de Voûte où étaient présentées les trois lettres royales conservées dans les archives de Bon Repos, des Archives de Pin.

Ce document était donc un laissez-passer signé de Henry III du 6 août 1575 et disait : « *Que nos chers et bien aimés, le Sieur de Bon Repos et Mr. Aymar Moyssonier, députés des Etats de notre pays de Dauphiné, lesquels s'en retournent en leurs maisons audit pays, vous laissez passer par tout vos pouvoirs, avec leurs serviteurs, armes et chevaux, librement et sûrement...* » Dans les archives de Bon Repos du Fonds Jouvin, une lettre de « *Messieurs de Dauphiné* » était confiée le premier juillet à Messieurs de Bonrepos et Meyssonier, commis pour le pays de Dauphiné, lettre qui informait de différents points, et qui confirme ainsi ce rôle tenu par Louis Armuet.

La précédente lettre royale était de Charles IX, lorsque Louis était gouverneur d'Embrun ou du moins capitaine dans les montagnes du Briançonnais et le roi lui dit : « *j'ay bien entendu... le bon et grand devoir dont vous avez usé pour mon service... en quoi vous avez rendu très suffisant témoignage de votre bonne volonté et affection en mon service, en laquelle je vous prie continuer pour le singulier contentement que j'en ai reçu, lors vous ayant bien voulu faire savoir par la présente et vous en remercier bien fort...* »

A son départ d'Embrun, les consuls lui accordent un certificat en reconnaissant : « *il s'est comporté bien valeureusement et fidèlement et a soulagé le peuple autant qu'il a été possible... de quoi nous et les manants habitants de la ville lui demeurons obligés perpétuellement...* » Il y a du reste beaucoup de relations du séjour de Louis Armuet dans les « *montagnes* » à retrouver dans les archives de Gap.

Revenu dans la région grenobloise à son retour d'Embrun, il est probable qu'il a eu diverses charges comme capitaine d'une compagnie. Il est délégué en septembre 1588, par le parlement et les consuls auprès de Mr. du Mayne (le duc de Mayenne) pour l'informer et le conseiller : « *Mémoires à Monsieur de Bonrepos s'en allant par devers Monseigneur du Mayne pour le pays* » est le titre de la lettre qui lui est remise le premier septembre et qui est dans les archives de Bon Repos du Fonds Jouvin.

En 1589 où les choses étaient très complexes entre protestants et catholiques et entre catholiques eux-mêmes, partisans du roi ou partisans des ligueurs du duc de Guise, il avait été pressenti pour être Gouverneur de Grenoble en remplacement du commandeur De La Roche et on retrouve ici les délibérations des consuls de Grenoble qui l'avaient nommé, mais il refuse (ou un autre lui est préféré.) Les délibérations des consuls de Grenoble sont nombreuses sur cette nomination qui tarde à être confirmée par le duc du Maine. Le 11 octobre 1588 le conseil : « *Conclu unanimement en premier lieu de faire réponse à monseigneur le Duc (du Maine) à sa lettre. Laquelle lettre sera enregistrée, et le remercier très humblement des biens, honneurs et faveurs qu'il lui a plu nous faire et du soin qu'il a de nous conserver sous l'obéissance de sa majesté, nous ayant donné le sus dit avis en effectuant (découlant). Lequel le présent Conseil étant bien certifié et informé de la bonne affection, zèle et fidélité que le sieur de Bon Repos, gentilhomme d'honneur et natif de cette dite ville, a au service du Roy, bien et soulagement de tous les manants et habitants de cette ville, expérience en cette charge et à l'honneur de Dieu et religion catholique, que le dit Conseil l'a nommé et nommé pour Gouverneur de cette dite ville, sous le bon plaisir de sa majesté, de monseigneur le Duc du Mayne et de nos seigneurs de la Cour* »

Le conseil des "quarante notables" qui est tenu le 26 octobre dit que pour « *remédier aux inconvénients qui pourraient survenir, par l'établissement de quelque bon, sage et affidé Gouverneur agréable aux habitants et qui les puisse maintenir en union et concorde au service de sa Majesté, sur quoi a été longuement discouru pour faire quelque digne choix d'un gentilhomme bien qualifié et propre à ce que dessus, puis conclu et considéré que, entre autres gentilshommes dignes de la dite charge, nous avons monsieur de Bonrepos, connu enfant de cette ville, grandement expérimenté aux affaires de guerre pour les charges qu'il a eues, zèle au service de Dieu et de sa Majesté, et aussi qu'il possède la plupart de ses biens tant dedans que hors et proche de cette ville, qui le rendra plus enclin à la charge et à soulager les habitants des dépenses que les gouverneurs demandent. Lequel, pour (les) sus dites occasions et autres qui se peuvent penser a été nommé par la ville pour être en la charge de gouverneur et qu'à ces fins l'on suppliera sa Majesté et Mr. de Mayenne de l'établir et pourvoir.* » » Le duc de Mayenne voulait nommer un "étranger" au Dauphiné comme Gouverneur, et les consuls lui envoient une députation pour le convaincre d'en nommer « *lequel soit citoyen de la ville, connu et remarqué catholique... ainsi que par autres assemblées du conseil général a été résolu et conclu de la personne du sieur de Bonrepos qui semble être né entre nous pour cet effet...* »

Les difficultés du temps obligent le roi à jongler entre tous les partis et à se concilier le plus possible de nobles, c'est pourquoi il écrit à Louis Armuet qui hésitait entre "la ligue" dont son beau-frère l'archevêque était le chef avec son parent Charles de Simiane d'Albigny et la fidélité au roi. C'est la troisième lettre royale du Fonds de Murinais et en voici de nouveau des extraits : « *Monsieur de Bonrepos, chevalier de mon ordre ; Monsieur de Bonrepos, comme je suis très assuré de votre fidélité et de la parfaite affection que vous avez à mon service... Je vous ai bien voulu par celle-ci, donner toute assurance de ma*

bonne grâce et de l'estime que je fais de vous et de votre mérite. Aussi, pour vous exhorter que la saison est venue, que ceux qui ont la crainte de Dieu, l'amour de leur Roi et leur honneur en recommandation, se peuvent signaler d'avec les autres (les ligueurs qui rejetaient le roi Henri III)... Je m'assure que vous êtes de trop bonne race et avez toujours vécu avec trop de soin de votre honneur, pour n'être jamais de ce nombre... (Le roi l'incite à détourner ses amis de la ligue et se propose de châtier les fautifs). Pour cette occasion, Je vous prie de vous tenir en meilleur équipage que vous pourrez et vous opposer aux surprises que mes ennemis vous feront faire... Vous assurant que je reconnâtrai et en honneur et en bienfaits, ce particulier service que vous m'y ferez... Sur ce Je prie Dieu, Monsieur de Bonrepos, vous conserver en sa sainte garde. Henry. »

Stéphane Gal, dans son étude sur la ligue à Grenoble écrit de Louis Armuet : « *D'abord favorable à la ligue, il prit ses distances au moment où la ville bascula dans la dissidence.* » Son beau-frère l'archevêque d'Embrun disait de lui dans un discours en Savoie en 1588 : « *l'un des premiers des gentilshommes qui se mêlent des affaires d'état et qui a bonne part avec la noblesse* ».

Il y a certainement encore beaucoup d'anecdotes à recueillir dans des archives sur le rôle de Louis Armuet, et les chercheurs n'ont pas fini de trouver !

Louis termine sa vie à Bon Repos, meurt en 1610 et sa veuve continuera de gérer les affaires avec ses fils. Il eut beaucoup d'enfants, une lettre en 1577 de Léonard de Paviot adressée à Louis à Embrun, dit « *j'ay vu madame de Bonrepos et toute sa troupe qui se porte merveilleusement bien* » La "troupe" était probablement déjà nombreuse à cette date ! La liste de tous ces enfants fera l'objet d'un autre article de "Clé de Voûte", car il y a beaucoup à conter sur ces descendants de Louis.

Dans la tour sud-est du château, au dos d'une cloison qui divise la pièce de cette tour au premier étage, figure une fresque, dite aux cygnes couronnés, qui date de l'époque de Louis Armuet, puisqu'on voit les blasons de trois familles : au centre les armes de Bon Repos avec le heaume de chevalier au-dessus des trois casques habituels et dont une partie est abîmée par chute du plâtre sur une poutre, à gauche les armes des Flotte de Jarjayes dont était issue la mère de Louis, et à droite les armes des Saint-Marcel d'Avançon, celles de sa femme Française.

Les couleurs ont probablement disparu en partie, car il ne reste seulement que quelques traces d'or ; les blasons sont ainsi définis : « losangé de gueules et d'argent au chef d'or » pour les de Flotte et « de gueules au chevron de trois pièces d'argent, au chef d'or » pour les Saint Marcel d'Avançon.

Pierre COING-BOYAT

RESTAURATION et CHANTIERS

Chantiers de bénévoles.

Chaque troisième dimanche du mois, le château est ouvert. Les bénévoles de l'association se retrouvent pour des activités aussi diverses que variées dans une ambiance conviviale.

Cette année, nous avons surtout effectué du rangement :

- dans les caves : rangement des échafaudages, du matériel et de la salle de spectacle
- dans la « p'tite grange » : rangement des décors, des accessoires et des matériaux.

Mais nous avons aussi continué des travaux de restauration dans la tour Nord-Est (appuis de fenêtres - début d'installation d'un plancher).

La préparation des futurs spectacles va encore meubler quelques heures.

Nous invitons toute nouvelle personne à nous rejoindre ; ce sont aussi des moments où il fait bon vivre autour d'un café, des croissants et parfois d'un pique-nique après un travail entre amis où chacun a apporté son talent.

Prochains chantiers de bénévoles : 16 avril - 21 mai - 18 juin - 16 juillet -

Chantier de jeunes.

L'été dernier, sous la houlette de Jean-Pierre DARSAC, un chantier de jeunes, organisé par la Mairie et en accord avec l'association, s'est déroulé au château. Douze adolescents ont apporté leur pierre à l'édifice en restaurant la courtine et la tour d'angle Sud-Est qui la prolonge; ils ont aussi réalisé des appuis de fenêtres et effectué d'autres tâches. Un travail de qualité que tout le monde a apprécié.

Cette année, d'autres activités sont prévues : la reprise du mur de la terrasse à l'Ouest, des travaux d'étanchéité dans la grande salle...

Bon courage à tous ces jeunes !

Paul BERNARD

Le programme culturel de l'année 2006 à Bon Repos.

En 2005, nous avons eu un programme « exceptionnel » de 11 concerts ou spectacles au château de Bon Repos, pour 2020 spectateurs. C'était bien : mais c'était trop ! Nous avons couru toute l'année d'un spectacle à l'autre : Médée, Musiques et chansons de Brassens, Piano Vision, Chapeau de paille d'Italie, Sonates pour piano et violon, Sous les yeux des femmes garde-côtes, Thobiko, Cinéma en plein air, Louis, Cabaring, 7 Siècles en 90 minutes... Nous avons terminé épuisés ! Il ne faut pas toujours courir, organiser, « consommer », sinon on perd un peu le sens de ce qu'on fait... même s'il s'agit de propositions culturelles que nous essayons de créer ou d'inviter, avec toujours une préoccupation de bonne qualité, ce qui précisément n'est pas sans nous donner du souci. Ah! les cheveux blancs et les calvities naissantes ou confirmées....

Donc, cette année 2006, on va se la jouer cool ! On ne prévoit que six manifestations : 50% de moins ! Mais on ne brade pas ! On essaie de garder la norme ISO 9000 de qualité artistique et culturelle, made ou « invited » (fabriquée sur place, ou invitée) à Bon Repos !

1) Notez tout de suite sur vos tablettes, car c'est pour immédiatement, le concert « TORIVAKI », le vendredi 7 avril à 20h30. Entrée 10 euros et 8 euros (adhérents, étudiants). Il s'agit de musiques de l'Europe de l'Est et des Balkans, jouées par un groupe de 6 musiciens talentueux, dont un Jarrois Denis Dutey. **TORIVAKI** ouvre la saison dans la douce atmosphère des caves de Bon Repos... chauffées ou réchauffées... Réservez vos places au 04 76 72 00 05.

2) Puis vous découvrirez encore : le vendredi 19 mai à 20h30, le samedi 20 mai à 20h30 et le dimanche 21 mai à 18h, toujours dans les caves, « **7 Siècles en 90 minutes** » : il s'agit d'une **nouvelle version 2006** de ce spectacle donné en septembre dernier. C'est un voyage agréable, enlevé et instructif (recommandé pour réviser le BAC de français...) dans 7 siècles de poésie, de littérature et de théâtre. Entrée 10 euros et 8 euros. Réservations : 04 76 72 00 05.

3) Le vendredi 2 juin et le samedi 3 juin à 20h30, l'association « Les amis de la chorale du collège » propose de nouveau en extérieur au château, leur comédie musicale « **Thobiko** » sur le thème de la tolérance entre les religions... Pour ceux qui ne l'ont pas encore vue ou qui voudraient la revoir ! Entrée 12 euros, 9 euros (adhérents et chômeurs), 6 euros (moins de 10 ans). Renseignements : Philippe Collard 04 76 40 92 24 ou 06 08 73 02 52.

4) Le samedi 10 juin, de 14h à 22h, et plus particulièrement en fin d'après-midi et en soirée au château, nous participerons à la manifestation finale de l'animation « **JARRIMAGINE** », fil rouge musical de la saison 2005-2006 organisé par le Centre socioculturel Malraux. Renseignements : CSC Malraux 04 76 78 00 10.

La création de l'année 2006 : « Je de hasard » théâtre-musical en extérieur.

5) Les vendredi 30 juin, samedi 1^{er} juillet, dimanche 2 juillet, et lundi 3 juillet à 21h30, il ne faudra surtout pas manquer la création 2006 de Bon Repos, par le Klap'yote théâtre et l'orchestre RTT d'Art Production, « **Je de hasard** », une pièce de théâtre et de musique en extérieur, sur le thème des décisions qu'on prend ou ne prend pas dans notre vie, et qui façonnent ensuite notre destin... C'est l'histoire de Paul (un jeune homme) et de sa « conscience » qui jouent leur vie, à leur façon... Tout un programme ! Entrée 10 euros et 8 euros (réservations : 04 76 72 00 05).

6) Après cela, il y aura encore une séance de **cinéma en plein air** organisée avec la Mairie de Jarrie, le Centre socioculturel Malraux et Les Cinémas Associés (LCA)... et de 6 ! Le compte est bon !

Quant à la « rentrée », et aux Journées du Patrimoine dont nous ne connaissons pas à ce jour le thème : rendez-vous dans notre prochain bulletin !

François GIROUD

Bulletin édité par
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS
Foyer de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE
Association loi 1901

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.